



Inauguration du Festival des Contes d'Automne
organisée par la Médiathèque Départementale

Mardi 8 novembre 2011 à 20h30
à la salle des Fêtes, place de Piegaro

L'homme qui voulait voir les anges conté par Kamel Guennoun
accompagné du trio « Zéphir », (1 violoncelle et 2 violons)

Réservation : Bibliothèque (Sylvie) au 03.44.24.56.48
Médiathèque Départementale au 03.44.10.83.00

Spectacle pour adultes et enfants à partir de 10 ans



Entrée gratuite

VERNEUIL-EN-HALATTE

Organisée par le comité des Fêtes

SOIREE DANSANTE avec

BARBARA ET LES BLUES STARS'S



BEAUJOLAIS NOUVEAU

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011

A partir de 20h00

Salle des Fêtes, Place de Piegaro

Assiette de charcuterie

Fromage /Salade

Dessert

Beaujolaïs nouveau (*)

Réservation obligatoire

Parking gardé

TARIF
adulte : 18 €
enfant - 10 ans : 8 €
**Renseignements
et réservations**
Office de Tourisme
4 rue Victor Hugo
03 44 25 21 00,
03 44 28 03 22 ou
03 44 25 43 08

(*) A consommer avec modération.
L'abus d'alcool nuit gravement à la santé

Parution du prochain Vernolien : début décembre 2011. Merci de déposer
vos articles en mairie avant le 20 novembre 2011
ou par mail : communication.verneuil@orange-business.fr
(Uniquement pour les associations)

L'AS Verneuil

organise

un super loto

le samedi 05 novembre 2011

à 20h00 à la salle des Fêtes

Lots : VTT, échafaudage multifonctions, Senseo, four
micro-ondes, disque dur externe,
lot d'apéritif, tajine électrique, téléphones sans fil,
gazéificateur, panier gourmand,
nombreux autres lots...

1 carton : 3 €

3 cartons : 8 €

7 cartons : 15 €



Buvette, sandwichs, pâtisserie...

Ouverture des portes à 19h00

Parking surveillé

Venez nombreux!!!

Verneuil en Halatte

SALON ARTISANAL

26 et 27 novembre



salle des Fêtes

de 10h à 19h

Entrée gratuite

Renseignements :
Office de Tourisme,
4 rue Victor Hugo
03.44.25.21.00
mail : otsiverneuil@free.fr

Editorial



En cette fin d'année 2011,
nous voulons encore
améliorer l'information
des vernoliens et nous
allons le faire par
l'intermédiaire de la
messagerie électronique. Toutes les
personnes intéressées doivent transmettre
leur adresse e-mail à :

communication.verneuil@orange-business.fr
pour recevoir les infos
municipales.

Nous avons progressé au niveau de la
sécurité routière et nous devons
continuer :

-les contrôles de vitesse se font très
régulièrement à différents endroits de la
commune.

-des stops vont être installés place du
Général Sarrail et avenue du Général de
Gaulle.

Le 7 décembre la troupe du « chat
noir » présentera un spectacle cabaret
offert par la commune à la salle des fêtes
aux Anciens de Verneuil. Des précisions
vous seront données prochainement.

Dans le prochain vernolien nous vous
présenterons le scénario choisi pour la
requalification du centre bourg.

L'hiver approche, nous sommes
maintenant équipés d'une lame de
dénivellement mais espérons, toutefois, une
météo plus clémente que l'année passée.

Vous avez pu remarquer que
l'éclairage public de quelques rues est
équipé depuis plusieurs mois de lampes à
économie d'énergie : l'intensité
d'éclairage est moins intense de 23 heures
à 6 heures du matin. Nous allons
continuer le remplacement des ampoules
pour économiser de l'énergie et abaisser
la pollution lumineuse.

Christian Massaux
Maire de Verneuil-en-Halatte

Mairie de Verneuil-en-Halatte

03.44.25.09.08

Mensuel d'informations
locales novembre 2011
www.verneuil-en-halatte.fr



Le Vernolien



Prévention contre le cambriolage

Vous êtes à votre domicile : fermez votre porte à clé, fermez vos fenêtres, ne pas laisser les clés de véhicule visibles ou accrochées derrière la porte du domicile.

En cas d'absence prolongée : signalez votre absence à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police le plus proche ; les patrouilles de surveillance seront effectuées. Faites suivre votre courrier ou demandez à un voisin de le relever. Le courrier qui s'accumule dans votre boîte aux lettres signale votre absence. Demandez à quelqu'un d'ouvrir régulièrement les volets : votre domicile doit paraître habité. Ayez si possible recours à un système d'alarme, c'est un moyen efficace pour éloigner les voleurs. Ne laissez pas d'objets à l'extérieur de votre domicile qui permettraient aux malfaiteurs d'accéder à une fenêtre.

Comment réagir si vous avez été victime

Ne touchez à rien. Composez le 17 si il y a une urgence, sinon déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police. Communiquez les références et/ou photographie des objets dérobés. Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les deux jours. En cas de vol de chèques ou de carte bancaire, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque.

Donner l'alerte le plus rapidement possible peut permettre de faire échouer un cambriolage ou permettre une interpellation rapide des auteurs.

Numéros utiles

- Chèque volé
08 92 68 32 08
- Carte bancaire dérobée
08 92 70 57 05
- Numéro d'urgence
Composer le 17

ADIL60 : Service de proximité d'information sur le logement



Les ADIL sont des associations agréées par le Ministère en charge du Logement, créées par les Conseils Généraux. La mission des ADIL est définie par l'article L366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation. Cette mission est la délivrance d'une information juridique financière et fiscale, gratuite, neutre et objective. Les consultations portent principalement sur les rapports locatifs, le conseil en accession à la propriété et les simulations financières, le droit de la copropriété, la fiscalité du logement, l'amélioration de l'habitat, le droit de la famille appliqué au logement, la lutte contre l'habitat non décent et indigne, la prévention des impayés et des expulsions, le droit de l'urbanisme, les relations de voisinage, l'accès au logement.

L'équipe de l'ADIL 60 vous reçoit du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. La permanence téléphonique vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Siège social : 36-38 rue Jean Racine, 60000 BEAUVAIS
Tél : 03 44 48 61 30 - Fax : 03 44 45 46 74
E-mail: adil60@wanadoo.fr

Battues Saison 2011 - 2012



Les battues organisées dans le parc communal auront lieu les :

- Samedi 12 novembre 2011
- Samedi 26 novembre 2011
- Samedi 10 décembre 2011

La prudence est de rigueur.

Télévision tout numérique



Les habitants du département qui reçoivent la télévision par une antenne râteau sont déjà

passés à la télévision tout numérique. Cependant, un certain nombre de foyers reçoivent encore les 6 chaînes analogiques : TF1, France2, France3, Canal+, France5 et M6.

Ces chaînes ont décidé de cesser définitivement cette diffusion analogique le 29 novembre 2011.

Pour continuer à recevoir la télévision après cette date, les téléspectateurs concernés (qui seront informés de leur situation car ils voient défiler des bandeaux d'information depuis le 27 septembre) devront s'équiper d'un **démodulateur satellite numérique** afin de passer à la télévision tout numérique.

Pour plus de renseignements, les téléspectateurs peuvent appeler le **0970 818 818** ou se connecter sur le site internet www.tousaunumerique.fr

Respectons le code de la route



Pour la sécurité de nos enfants et à la demande des enseignants et des parents d'élèves, **l'accès à l'école élémentaire Calmette et à la Maison de l'Enfance est strictement interdit** à la circulation par **arrêté municipal**.

Collecte des déchets verts

- Judi 10 novembre
- Judi 24 novembre



Les collectes des déchets végétaux sont effectuées entre 5h et 15h.

Déposez vos déchets la veille au soir du jour de la collecte.

Musée Serge Ramond



Le musée Serge Ramond accueillera l'artiste peintre **Thierry Ramond** pour une exposition « **Peintures marines** » du samedi 26 novembre jusqu'au vendredi 30 décembre de 14h à 18h, sauf le mardi et jours fériés.

Renseignements : 03.44.24.54.81

Comme chaque année, à l'occasion de la commémoration de l'armistice 1918, le musée Serge Ramond ouvrira ses portes **le vendredi 11 novembre 2011**

Entrée gratuite
Visites libres



MARCHÉ DE NOËL
Samedi 3 Décembre

de 10h à 19h

Salle des Fêtes,
place de Piegaro

Tombola
Dégustation de vin chaud
à partir de 14h

Visite du Père Noël



Les dossiers de demande d'emplacement sont à remplir à l'accueil de la Mairie **avant le samedi 19 novembre 2011.**

Tarif : 5 € le mètre linéaire

